

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
CONSEIL NATIONAL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي

**CABINET**

**09/09/2021**

**SEMINAIRE**

**« Normalisation et commerce international »**

**08 septembre 2021**

**Au siège de l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger  
- ESHRA, Aïn Benian -**

**REVUE DE PRESSE**

*Du 08 et 09 septembre 2021*

## SOMMAIRE

---

<b>SITE APS 07 /09/ 2021 .....</b>	<b>3</b>
CNESE: SEMINAIRE SUR "LA NORMALISATION ET LE COMMERCE INTERNATIONAL" MERCREDI A ALGER.....	3
<b>SITE APS 08 /09/ 2021 .....</b>	<b>5</b>
NORMALISATION: L'ALGERIE AURA BESOIN DE 240 LABORATOIRES DE CONTROLE ACCREDITES .....	5
<b>JOURNAL EL MOUDJAHID DU 09/09/2021 .....</b>	<b>6</b>
LE CNESE, A PROPOS DE LA ZLECAF ET DU MARCHÉ INTERNATIONAL : « UNE VEILLE NORMATIVE ET REGLEMENTAIRE » .....	6
<b>JOURNAL LE JOUR DU 09/09/2021 .....</b>	<b>7</b>
L'ALGERIE VEUT BOOSTER SES EXPORTATIONS.....	7
<b>JOURNAL LIBERTE DU 09/09/2021 .....</b>	<b>8</b>
LE CNESE PLAIDE POUR L'ETABLISSEMENT DE REGLES NORMATIVES.....	8
<b>SITE WEB DU JOURNAL LIBERTE DU 09/09/2021 .....</b>	<b>9</b>
LE CNESE ORGANISE UN SEMINAIRE SUR LA NORMALISATION.....	9
<b>JOURNAL LE SOIR D'ALGERIE DU 09/09/2021 .....</b>	<b>10</b>
L'ALGERIE AURA BESOIN DE 240 LABORATOIRES DE CONTROLE ACCREDITES.....	10
<b>JOURNAL LE QUOTIDIEN DI'ORAN DU 09/09/2021.....</b>	<b>11</b>
L'ALGERIE A BESOIN DE 240 LABORATOIRES DE CONTROLE ACCREDITES .....	11
<b>SITE ALGERIE-ECO 08/09/2021 .....</b>	<b>11</b>
NORMALISATION : L'ALGERIE DOIT METTRE EN PLACE PRES DE 240 LABORATOIRES DE CONTROLE .....	11

**CNESE: séminaire sur "la normalisation et le commerce international" mercredi à Alger**



**ALGER - Le Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE) organisera, mercredi, un séminaire sur "la normalisation et le commerce international", permettant de mettre en évidence le rôle de la normalisation et de la certification pour le renforcement de la compétitivité des entreprises algériennes à l'international.**

Cet évènement, organisé à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA) à Aïn Benian, rentre dans le cadre d'une série de séminaires organisés par le CNESE, visant à éclairer les pouvoirs publics sur certaines thématiques qui s'insèrent dans une nouvelle dynamique de changement entamée par l'Algérie, a indiqué cette institution dans un communiqué.

Estimant que le système de normalisation pourrait être un outil "efficace" de mise en œuvre de certaines politiques publiques, le CNESE explique qu'il est nécessaire, aujourd'hui, de mettre en place une politique nationale de la qualité basée sur la normalisation, à la hauteur des objectifs tracés par le Président de la République, en vue d'améliorer la compétitivité des biens et services produits localement et de développer les exportations algériennes dans le cadre de la relance de l'économie nationale post-Covid-19 et de protéger les consommateurs.

Rappelant que le Gouvernement a lancé plusieurs chantiers, dans le cadre de la relance économique, afin d'améliorer davantage la compétitivité de l'économie nationale et d'assurer son intégration régionale et internationale, le CNESE a souligné que "nous sommes appelés à définir clairement les orientations stratégiques des autorités en matière de normalisation et de certification en prenant en considération les travaux en cours ou projetés au niveau régional et international".

A cet effet, il y a nécessité d'instaurer une culture de la qualité dans tous les secteurs d'activité, avoir une bonne connaissance des marchés visés et disposer d'informations sur la réglementation locale qui sont des "aspects importants" pour développer toute activité à l'export.

C'est dans ce sillage que le séminaire sera organisé avec comme l'objectif d'informer de manière pratique toutes les parties prenantes (entreprises, consultants, associations professionnelles) sur les appuis accordés aux entreprises par les pouvoirs publics notamment à travers le "fonds national d'appui au développement des PME, d'appui à l'investissement et de la promotion de la compétitivité industrielle".

Sensibiliser les opérateurs économiques sur la nécessité d'assurer une veille normative et réglementaire pour bien appréhender l'environnement normatif international applicable à leurs activités en vue de mieux se placer sur le marché international et augmenter leurs parts de marché, ainsi que sensibiliser et faire souscrire les entreprises à la démarche de labellisation "Made in Algeria", sont également visés par le séminaire.

Lever les contraintes réglementaires à l'export, la mise en place d'un système normatif ciblé, l'identification des besoins en normalisation et certification, ainsi que l'établissement de recommandations qui feront l'objet d'une feuille de route à soumettre aux hautes autorités sont également parmi les objectifs de cet événement.

Cette rencontre sera animée par des experts internationaux tels que M. Ee.Henry, expert technique international à l'ISO de Singapour, M. Johan Opperman, expert certifié ISO d'Afrique du Sud et Mme Liot Latifa Présidente de l'Union professionnelle de l'Industrie automobile et mécanique (UPIAM) de France.

Des experts nationaux et autres intervenants relevant des secteurs publics et privés, tous secteurs confondus y prendront également part, en présence de quelques représentants des Conseils Economiques et Sociaux du Continent africain via visioconférence.

**Normalisation: l'Algérie aura besoin de 240 laboratoires de contrôle accrédités**

**ALGER - L'Algérie devra parvenir à mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif des pouvoirs publics de réguler, de contrôler et de valoriser le produit national, a indiqué mercredi à Alger, le directeur général de l'Organisme algérien d'Accréditation (ALGERAC), Noureddine Boudissa.**

Intervenant à l'occasion d'un séminaire sur "la normalisation et le commerce international", organisé par le Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), M. Boudissa a affirmé que "les laboratoires de métrologie ne sont pas assez nombreux en Algérie pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, l'agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures".

Pour permettre à l'accréditation de se développer, le premier responsable de l'ALGERAC a fait savoir que son organisme a élaboré une stratégie autour de trois principaux axes.

***Le premier*** consiste à ***créer un réseau national d'organismes de conformité, d'inspection et de certification des systèmes et des produits, accrédités et multidisciplinaires.***

***Le deuxième*** axe concerne, quant à lui, ***l'utilisation des règlements techniques pour valoriser et protéger le produit local*** en vue de son exportation éventuelle, d'assurer un meilleur contrôle des produits d'importation "et rendre efficient la surveillance du marché local".

S'agissant du ***troisième*** axe, il consiste en la ***mise en œuvre de l'ensemble des textes d'applications de la loi relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes*** initiée par le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations.

Pour sa part, la directrice d'études au sein du CNESE, Hassina Maddi, a souligné que les normes aident à améliorer la qualité et à renforcer la satisfaction du client ainsi que d'améliorer les ventes. De plus, les normes contribuent, a-t-elle ajouté, à l'optimisation des coûts de production et à la réduction des obstacles à la commercialisation pour l'accès aux marchés mondiaux.

Elles constituent, selon elle, aussi des garanties de qualité et de sécurité tout en supprimant les obstacles techniques lors de échanges commerciaux, ce qui contribue à renforcer la compétitivité des entreprises.

S'agissant de la certification, elles sont 35 entreprises dont 61 de leurs produits qui ont été certifiés sous la marque "TEDJ" par l'Institut algérien de Normalisation (IANOR).

***A ce propos, le directeur général de l'IANOR, Djamel Hales, a expliqué que "les normes contribuent à la sûreté des produits", assurant que ces normes limitent les risques d'accident et fournissent la base technique pour la conformité à la réglementation".***

"Ces normes facilitent le commerce, l'ouverture de nouveaux marchés et l'élargissement des marchés existants", a-t-il noté.

Le DG de l'IANOR a souligné également que "ces normes permettent d'évaluer les risques et de réduire les impacts négatifs tout en améliorant les performances environnementales des entreprises".

Le CNESE, à propos de la ZLECAF et du marché international : « une veille normative et réglementaire »

LE CNESE, À PROPOS DE LA ZLECAF  
ET DU MARCHÉ INTERNATIONAL

# «UNE VEILLE NORMATIVE ET RÉGLEMENTAIRE»

*«Les marchés ne sont plus locaux, la production de biens et de services dépend de plus en plus de la spécialisation et le positionnement sur les chaînes de valeur mondiales, la qualité des produits et des services devient, ainsi, un facteur déterminant de la performance de l'entreprise à l'international.»*

Ce sont les propos tenus, hier à Alger, par M. Réda Tir, président du Conseil national économique, social et environnemental, dans une communication lue en son nom à l'ouverture du séminaire dédié à la normalisation et au commerce international. Les «normes», explique-t-il, constituent, pour les industriels, «un référentiel de base pour la certification de leurs produits et une forte opportunité de conquête des marchés extérieurs».

Le développement du système normatif et de conformité, ajoute le même responsable, «constitue, indéniablement, un axe important pour la politique gouvernementales». Le tout s'inscrit dans l'objectif de «garantir la sécurité des consommateurs, préserver l'environnement et réaliser de la croissance, à travers la valorisation d'un marché national à même d'offrir un meilleur accès, des produits algériens, aux marchés internationaux».

Aussi, M. Tir souligne que la participation au processus de normalisation «permet, non seulement d'anticiper les futures règles, mais aussi d'orienter le marché en faisant valoir les intérêts des uns et des autres».

Dans un autre volet, le premier responsable du CNESE a indiqué que dans le cadre de la ZLECAF, «il est important d'identifier de nouvelles modalités de coopération entre les institutions spécialisées en normalisation et d'accréditation afin d'optimiser leur rôle dans la modernisation de l'industrie africaine et de promouvoir les exportations des pays membre de la Zone, dans le respect des normes internationales, et à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes».



Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler les problèmes d'accompagnement et de mise à niveau.

Dans ce registre, le président du CNESE précise que l'adhésion de l'Algérie à la Zlecaf «ouvre à nos entreprises de larges perspectives à l'export». Pour l'Algérie, «il est temps de mettre en place un système normatif opposable aux importations et d'adapter des produits

aux normes étrangères afin d'intégrer, au mieux, le marché africain et par extension, le marché international».

La mise en place d'une veille normative et réglementaire à même de détecter l'information à caractère stratégique, d'identifier les

menaces et de saisir les opportunités qu'offre le marché international sont, aux yeux du même responsable, les garants de la pérennité et la continuité de la présence dans les marchés ciblés».

Pour sa part, le président d'Algerac, Noureddine Boudissa, a relevé l'importance stratégique de l'infrastructure qualité dans le développement économique. Pour lui, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour combler les problèmes d'accompagnement et de mise à niveau. Passant au peigne fin les différentes normes de référence qui s'appliquent aux domaines d'accréditation, M. Boudissa a réitéré l'appel d'Algerac de créer un réseau national d'organismes d'évaluation de la conformité. Et appelle à l'utilisation des règlements techniques pour valoriser et protéger le produit local. D'autres interventions, toutes explicatives, ont porté sur certaines normes importantes ainsi que leur apport. Notons par ailleurs que 5 ateliers seront tenus lors de ce séminaire.

Fouad Iratene

# L'Algérie veut booster ses exportations

■ L'Algérie se tourne résolument vers l'exportation tout en veillant à réduire ses importations. Des mesures ont été prises, ou sont en cours, pour promouvoir le produit local et améliorer la qualité des produits hors hydrocarbures destinés aux marchés internationaux.

Par Massi Salami

**P**lus que jamais, les autorités publiques œuvrent à atteindre l'objectif de 5 milliards de dollars d'exportations et réduire la facture des importations. Pour y parvenir, une batterie de mesures a été prise en faveur des opérateurs économiques et d'autres vont suivre prochainement. Hier, M. Tir, dans un discours prononcé en son nom par le secrétaire général du Cnase, Mohamed El Amine Djafri, lors d'un séminaire intitulé «Normalisation et commerce international», a indiqué que la mise en place d'un système normatif pour les produits nationaux est nécessaire pour assurer leur conformité à l'international et contribuer ainsi à booster les exportations, notamment vers l'Afrique.

Cette démarche doit permettre aux produits nationaux d'intégrer au mieux le marché africain et par extension le marché international, a-t-il expliqué. Pour mieux se préparer à la conquête des marchés étrangers, l'orateur a préconisé la mise en place d'une «veille normative et réglementaire» à même de détecter l'information à caractère stratégique, d'identifier les menaces et de saisir les opportunités qu'offre le marché international. Cela pour s'assurer une pérennité et une continuité de la présence dans les marchés ciblés.

Par ailleurs, dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), M. Tir a souligné l'importance d'identifier de nouvelles modalités de coopération entre les institutions spécialisées en normalisation et accréditation «afin d'opti-



*miser leur rôle dans la modernisation de l'industrie africaine et de promouvoir les exportations des pays membres de la Zlecaf, dans le respect des normes internationales et à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes».*

«La majorité des pays africains a déjà engagé des politiques susceptibles de maximiser les bénéfices potentiels de l'accord tout en minimisant les risques», a-t-il précisé.

Selon lui, pour répondre efficacement aux exigences des marchés internationaux, le développement du système normatif et de conformité constitue «indéniablement» un axe important pour la politique gouvernementale en matière de qualité et de compétitivité.

D'autre part, le directeur

général de l'Organisme algérien d'accréditation

(Algerac), Noureddine Boudissa, a indiqué que l'Algérie devra parvenir à mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif des pouvoirs publics de réguler, de contrôler et de valoriser le produit national. Les laboratoires de métrologie, a-t-il indiqué, ne sont pas assez nombreux en Algérie pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, l'agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures.

En attendant que de plus en plus de produits nationaux se placent sur les marchés internationaux, force est de relever que

bien de promoteurs locaux, aux grandes potentialités, sont en quête de nouveaux horizons pour leurs marchandises.

Faut-il aussi relever que le déficit de la balance commerciale de l'Algérie a enregistré une baisse considérable de 87,89 % durant les huit premiers mois de l'année 2021 passant à -926 millions dollars à fin août 2021 contre -7,6 milliards de dollars à fin août 2020, selon les chiffres du ministère des Finances. Cette contraction s'explique par la forte augmentation des exportations globales des marchandises qui passent de 15,1 Mrds US à fin août 2020 à 23,7 Mrds US à fin août 2021, dont 2,9 Mrds US d'exportation hors hydrocarbures, a précisé la même source.

M. S.

ACCÈS AU COMMERCE MONDIAL

# Le Cnese plaide pour l'établissement de règles normatives

La mise en place d'une "veille normative et réglementaire" devrait permettre aux produits algériens d'intégrer au mieux le marché de l'export.

Lors d'un séminaire sur la "normalisation" et le "commerce extérieur" organisé, hier à Alger, le Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese) a appelé à la mise en place de règles "normatives" à la hauteur des "exigences de transformation de l'économie nationale intégrée dans l'économie mondiale".

Dans un discours lu en son nom par le secrétaire général du Conseil, Mohamed El-Amine Djaziri, le président du Cnese, Rédha Tir, a estimé que la mise en place d'une "veille normative et réglementaire" devrait permettre aux produits nationaux "d'intégrer au mieux le marché africain et, par extension, le marché international de détecter l'information à caractère stratégique, d'identifier les menaces, de saisir les opportunités qu'offre le marché international". Rédha Tir a, par ailleurs, mis en exergue, à travers ce discours, "l'importance" que revêt la coopération interafricaine dans le cadre de la "Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)", ajoutant : "Nous devons identifier de nouvelles modalités de coopération entre les institutions spécialisées en normalisation et accréditation, afin d'optimiser leur rôle dans la modernisation de l'industrie africaine et de promouvoir les exportations des pays membres de la Zlecaf dans le respect des normes internationales et à travers l'instauration de normes commerciales africaines communes." Madji Hassina, directrice d'études au Cnese a expliqué que la normalisation permet de "garantir une organisation optimale de la production, de réduire les coûts et de faciliter l'accès aux marchés in-



ternationaux, d'accroître la compétitivité des entreprises à l'échelle locale et internationale...". Noureddine Boudissa, directeur général de l'organisme algérien d'accréditation Algerac, a indiqué que l'Algérie devra mettre en place près de "240 laboratoires de contrôle de la conformité, afin que l'État puisse réguler, contrôler et valoriser le produit national". Noureddine Boudissa "s'est félicité" de la proposition du gouvernement de créer un "réseau multidisciplinaire" en matière de qualité et de conformité. Dans son plan d'action, l'Exécutif s'est, en effet, engagé à "renforcer les capacités analytiques des 45 laboratoires d'analyses, ainsi que le rôle du Laboratoire national d'essai dans la finalisation de la cartographie nationale du ré-

seau de laboratoires et sa normalisation". Dans ce cadre, il est prévu la mise en place de "l'Agence de sécurité sanitaire des aliments, l'acquisition de huit laboratoires mobiles pour renforcer le contrôle de la qualité des produits alimentaires et autres dans les ports et aéroports et postes-frontières". L'Exécutif promet, par ailleurs, de "continuer la mise en œuvre du programme d'accréditation des laboratoires du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations qui prévoit, notamment, l'accréditation de 15 laboratoires d'ici à la fin d'année 2021". Noureddine Boudissa a rappelé que l'organisme qu'il dirige jouit d'une "reconnaissance internationale", Algerac étant reconnu au niveau

européen, les normes appliquées en Algérie pourront désormais être reconnues en Europe. Et, par conséquent, le marché européen pourra autoriser l'accès aux produits algériens sans les soumettre aux analyses d'expertise. Halim Recham, directeur général de Global Standards 1 Algérie (GS1), estime, lui, que le système des standards fournit une "meilleure traçabilité de la chaîne logistique", ajoutant que ce système devrait être revitalisé pour devenir un "passage obligé et utile" pour les entreprises qui veulent "intégrer le marché mondial". Cet outil standard, poursuit-il, permet d'appliquer les bonnes pratiques en matière de "codification" et de "traçabilité" des produits.

YUCEF SALAH



## **Site Web du journal Liberté du 09/09/2021**

### **Le CNESE organise un séminaire sur la normalisation**

Le Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese) organise, aujourd'hui, un séminaire sur "la normalisation et le commerce international", permettant de mettre en évidence le rôle de la normalisation et de la certification pour le renforcement de la compétitivité des entreprises algériennes à l'international.

Cet événement, organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) à Aïn Benian, rentre dans le cadre d'une série de séminaires organisés par le Cnese, visant à éclairer les pouvoirs publics sur certaines thématiques qui s'insèrent dans une nouvelle dynamique de changement entamée par l'Algérie, a indiqué cette institution dans un communiqué.

Cette rencontre sera animée par des experts internationaux, tels que M. Ee.Henry, expert technique international à l'ISO de Singapour, M. Johan Oppermann, expert certifié ISO d'Afrique du Sud, et Mme Liot Latifa, présidente de l'Union professionnelle de l'industrie automobile et mécanique (Upiam) de France.

Des experts nationaux et autres intervenants relevant des secteurs publics et privés, tous secteurs confondus, y prendront également part, en présence de quelques représentants des Conseils économiques et sociaux du continent africain via visioconférence.

NORMALISATION

# L'Algérie aura besoin de 240 laboratoires de contrôle accrédités

*L'Algérie devra parvenir à mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif des pouvoirs publics de réguler, de contrôler et de valoriser le produit national, a indiqué mercredi à Alger, le directeur général de l'organisme algérien d'accréditation (Algerac), Noureddine Boudissa.*

Intervenant à l'occasion d'un séminaire sur «la normalisation et le commerce international», organisé par le Conseil national, économique, social et environnemental (Cnese), M. Boudissa a affirmé que «les laboratoires de métrologie ne sont pas assez nombreux en Algérie, pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures». Pour permettre à l'accréditation de se développer, le premier responsable d'Algerac a fait savoir que son organisme a élaboré

une stratégie autour de trois principaux axes.

Le premier consiste à créer un réseau national d'organismes de conformité, d'inspection et de certification des systèmes et des produits, accrédités et multidisciplinaires.

Le deuxième axe concerne, quant à lui, l'utilisation des règlements techniques pour valoriser et protéger le produit local en vue de son exportation éventuelle, d'assurer un meilleur contrôle des produits d'importation «et rendre efficace la surveillance du marché local». S'agissant du troisième axe, il consiste en la mise en œuvre de l'ensemble des textes

d'application de la loi relative à la protection du consommateur et la répression des fraudes initiée par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations.

Pour sa part, la directrice d'études au sein du Cnese, Hassina Maddi, a souligné que les normes aident à améliorer la qualité et à renforcer la satisfaction du client ainsi qu'à améliorer les ventes.

De plus, les normes contribuent, a-t-elle ajouté, à l'optimisation des coûts de production et à la réduction des obstacles à la commercialisation pour l'accès aux marchés mondiaux.

Elles constituent aussi, selon elle, des garanties de qualité et de sécurité tout en supprimant les obstacles techniques lors des échanges commerciaux, ce qui contribue à renforcer la compétitivité des entreprises.

S'agissant de la certification, elles sont 35 entreprises dont 61 de leurs produits qui ont été certifiés sous la

marque «TEDJ» par l'Institut algérien de normalisation (Inanor). À ce propos, le directeur général de l'Inanor, Djamel Hales, a expliqué que «les normes contribuent à la sûreté des produits», assurant que ces normes «limitent les risques d'accident et fournissent la base technique pour la conformité à la réglementation». «Ces normes facilitent le commerce,

l'ouverture de nouveaux marchés et l'élargissement des marchés existants», a-t-il noté.

Le DG de l'Inanor a souligné également que «ces normes permettent d'évaluer les risques et de réduire les impacts négatifs, tout en améliorant les performances environnementales des entreprises».

APS

**Normalisation**  
**L'Algérie a besoin de 240 laboratoires de contrôle accrédités**

**L'**Algérie devra parvenir à mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif des pouvoirs publics de réguler, de contrôler et de valoriser le produit national, a indiqué mercredi à Alger, le directeur général de l'Organisme algérien d'Accréditation (ALGERAC), Noureddine Boudissa. Intervenant à l'occasion d'un séminaire sur «la normalisation et le commerce international», organisé par le Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), M. Boudissa a affirmé que «les laboratoires de métrologie ne sont pas assez nombreux en Algérie pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, l'agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures».

Pour permettre à l'accréditation de se développer, le premier responsable de l'ALGERAC a fait savoir que son organisme a élaboré une stratégie autour de trois principaux axes.

Le premier consiste à créer un réseau national d'organismes de conformité, d'inspection et de certification des systèmes et des produits, accrédités et multidisciplinaires. Le deuxième axe concerne, quant à lui, l'utilisation des règlements techniques pour valoriser et protéger le produit local en vue de son exportation éventuelle, d'assurer un meilleur contrôle des produits d'importation «et rendre efficient la surveillance du marché local».

S'agissant du troisième axe, il consiste en la mise en œuvre de l'ensemble des textes d'applications de la loi relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes initiée par le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations.

Pour sa part, la directrice d'études au sein du CNESE, Hassina Maddi, a souligné que les normes aident à améliorer la qualité et à renforcer la satisfaction du client ainsi que d'améliorer les ventes.

De plus, les normes contribuent, a-t-elle ajouté, à l'optimisation des coûts de production et à la réduction des obstacles à la commercialisation pour l'accès aux marchés mondiaux. Elles constituent, selon elle, aussi des garanties de qualité et de sécurité tout en supprimant les obstacles techniques lors de échanges commerciaux, ce qui contribue à renforcer la compétitivité des entreprises. S'agissant de la certification, elles sont 35 entreprises dont 61 de leurs produits qui ont été certifiés sous la marque «TEDJ» par l'Institut algérien de Normalisation (IANOR). A ce propos, le directeur général de l'IANOR, Djamel Hales, a expliqué que «les normes contribuent à la sûreté des produits», assurant que ces normes limitent les risques d'accident et fournissent la base technique pour la conformité à la réglementation.

«Ces normes facilitent le commerce, l'ouverture de nouveaux marchés et l'élargissement des marchés existants», a-t-il noté.

Le DG de l'IANOR a souligné également que «ces normes permettent d'évaluer les risques et de réduire les impacts négatifs tout en améliorant les performances environnementales des entreprises».



## Site Algérie-Eco 08/09/2021

### Normalisation : l'Algérie doit mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle

Le directeur général de l'Organisme algérien d'Accréditation (ALGERAC), Noureddine Boudissa, a indiqué, ce mercredi à Alger, que l'Algérie doit mettre en place près de 240 laboratoires de contrôle de la conformité accrédités pour répondre à l'objectif de contrôle économique et de valorisation du produit national.

Intervenant à l'occasion d'un séminaire sur « la normalisation et le commerce international », organisé par le Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), M. Boudissa a précisé que « les laboratoires de métrologie ne sont pas assez nombreux en Algérie pour répondre à l'impératif de contrôle des produits nationaux et ceux importés sur le marché local, notamment dans les secteurs pharmaceutique, l'agroalimentaire, le BTPH et même les hydrocarbures », selon le compte-rendu de l'agence officielle APS.

Pour permettre à l'accréditation de se développer, le DG d'ALGERAC a fait savoir que son organisme a élaboré une stratégie autour de trois principaux axes. Le premier consiste à créer un réseau national d'organismes de conformité, d'inspection et de certification des systèmes et des produits, accrédités et multidisciplinaires.

Le deuxième axe concerne, quant à lui, l'utilisation des règlements techniques pour valoriser et protéger le produit local en vue de son exportation éventuelle, d'assurer un meilleur contrôle des produits d'importation « et rendre efficient la surveillance du marché local ».

S'agissant du troisième axe, il consiste en la mise en œuvre de l'ensemble des textes d'applications de la loi relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes initiée par le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations.

**Pour sa part, la directrice d'études au sein du CNESE, Hassina Maddi,** a souligné que les normes aident à améliorer la qualité et à renforcer la satisfaction du client ainsi que d'améliorer les ventes.

S'agissant de la certification, elles sont 35 entreprises dont 61 de leurs produits qui ont été certifiés sous la marque « TEDJ » par l'Institut algérien de Normalisation (IANOR).

A ce propos, le directeur général de l'IANOR, Djamel Hales, a expliqué que « les normes contribuent à la sûreté des produits », assurant que ces normes limitent les risques d'accident et fournissent la base technique pour la conformité à la réglementation ».

In : <https://www.algerie-eco.com/2021/09/08/normalisation-lalgerie-doit-mettre-en-place-pres-de-240-laboratoires-de-contrôle/>